MUTATIONS DES HOTELS A NGAOUNDERE DANS L'ADAMAOUA -CAMEROUN ET INCIDENCE SUR LE TOURISME AU NIVEAU LOCAL

Jonas HENDELE
Doctorant-Université de Yaoundé I-Cameroun
- FALSH -Département de Géographie-
Tél. : +237 698 21 03 35/675 56 78 99
jonashendele75@gmail.com

Résumé

Cet article analyse le changement de dénomination -Auberge en hôtel à Ngaoundéré et l'incidence de ces mutations de nom sur l'évolution du tourisme. La démarche méthodologique ayant conduit aux recueils d'information qualitative et quantitative sur ces « mutations des auberges en hôtels » est celle des observations directes, des levées de terrain au GPS, des enquêtes par questionnaire, des entretiens individuels et la recherche documentaire. Les données obtenues mettent en relief, le paradigme de la mutation des auberges en hôtels sous le coup d'une loi décrétée alors que le nombre des touristes augmente graduellement. La demande est forte face à l'offre qui n'a pas changé en termes de structures supplémentaires. Les questions posées sont celles de savoir : Quelle est l'incidence des mutations des hôtels à Ngaoundéré, sur la promotion du tourisme? Ces mutations sont-elles, une simple formalité pour accroitre le nombre des hôtels ou simplement un changement de noms pour faire disparaitre le terme auberge qui est péjoratif? Quel est l'impact de ces changements de noms sur le réel développement du tourisme à Ngaoundéré ?

Mots clés: *Ngaoundéré, hôtel, auberge, motel, mutation, tourisme local.*

Abstract

This article analysis the changement of the appellation from hostelry to hotels in Ngaoundere and the impact of the mutation of names in the evolution of tourisms. This methodology have led to the collection of both qualitative and quantitative on these mutations of hostelry to hotels are those of direct observation, the localization by GPS, the collection of data through questionnaires, individual interview and documentary research. The data obtained brings up, the paradigm of the mutation of hostelry to hotels base on the law put in place, while the number of tourists increase gradually. The demand is greater than supply in terms of supplementary infrastructures. The question asked here are to know: what are the impact of the mutations of hotels in Ngaoundere, in the advancement of tourisms? Are these mutations simply formalities to increase the number of hotels or simply the changement of names in other to eliminate the term hostelry which is pejorative? What is the real impact of the changement of names in the development of tourisms in Ngaoundere?

Key words: *Ngaoundere, hotels, hostelrys, mutations in the resort, local tourisms.*

Introduction

Ngaoundéré chef-lieu de la région de l'Adamaoua-Cameroun, est devenu ces dix dernières années, une localité attractive de par sa position géographique, sa situation de « ville-carrefour » mais surtout, la ville de transit pour hinterland camerounais. Cette localité connaît depuis 2011, une arrivée massive et sans précédent des populations

venues dalleurs et tient aussi un record assez fort des arrivées de 55 277 touristes à accueillir dans 14 hôtels d'une capacité de 1 492 chambres avec 1 543 lits *(DRTLA[1], 2016). C*ontrairement aux arrivées des populations des périodes de 2000 (Tchotsoua, 2006) et les arrivées des touristes qui se chiffraient à 1 342 pour la période transitaire de 2000 à 2002, soit 1982 visiteurs en 2000-2001 et 2 603 en 2001-2002 (Louléo, 2007), Ngaoundéré reçoit un nombre de plus en plus important des touristes. Entre 2002 et 2010, la localité comptait 14 hôtels classés et 04 hôtels non classés avec de nombreuses auberges et des motels. Les touristes ont été reçus dans 14 hôtels, dont 01 hôtel trois étoiles (3*), trois hôtels deux étoiles (2*), et dix hôtels une étoile (1*). Entre 2011 et 2014, il y avait 18 hôtels, donc 14 classés parce que reconnus par la loi, fonctionnels et 04 hôtels non classés. Depuis le 18 avril 2016 avec la promulgation de la *loi n°2016/006* régissant l'activité touristique et de loisirs au Cameroun, le nombre des hôtels est passé de 14 à 31 à Ngaoundéré en fin novembre 2016. Or, entre 2000 et 2011, cette localité était considérée, comme une «*ville d'arrêts provisoires*» des touristes en partance pour les régions du Nord et de l'Extrême-Nord Cameroun. Aujourd'hui, le nombre des touristes qui ont effectivement séjourné dans cette localité est de 55 277 contrairement aux années précédentes. Le nombre des hôtels a aussi augmenté de façon tout azimute et considérablement. Les nuitées dans ces hôtels toute catégorie confondue étaient à +11,10% en 2010 et la vente nette était de +10,80% (DRTL Adamaoua, 2013). Or de janvier à décembre 2015 par exemple, la nuitée a évolué de 67 398 pour l'ensemble des établissements hébergement de la ville. Qu'est ce qui explique donc l'augmentation des touristes à Ngaoundéré? Cette augmentation est-elle liée à l'accroissement du nombre des hôtels dans la ville ou l'incidence d'une réelle attractivité de ce milieu et de ses atouts? Ces chiffres sont évocateurs alors que les sites touristiques naturels de la localité n'accueillent pas les touristes conjointement[2]. Ces chiffres renvoient-ils réellement aux touristes et aux véritables hôtels ou aux simples passagers dans la ville qui sont confondus aux touristes? Quel est l'impact de l'augmentation du nombre des hôtels sur l'amélioration des

[1] Délégation Régionale du Tourisme et des Loisirs de l'Adamaoua

[2] Voir données des enquêtes de terrain Hendélé (août 2014) in thèse de doctorat PhD en courS.

activités touristiques dans la localité de Ngaoundéré ? Telles sont les questions auxquelles cet article tente d'apporter quelques éclaircissements.

1. Le paradoxal nombre des arrivées des touristes à Ngaoundéré les six dernières années.

1.1. Une curieuse arrivée des touristes à Ngaoundéré entre 2010 et 2016.

La ville de Ngaoundéré, capitale régionale de l'Adamaoua, avait toujours été, une **«*localité d'arrêt temporaire ou d'arrêt provisoire*»** des voyageurs nationaux et étrangers en partance pour les régions du Nord, de l'Extrême-Nord, de l'Est et du Sud-Cameroun. Les principales attractions touristiques naturelles dans le Nord et l'Extrême-Nord Cameroun étaient les parcs nationaux de Waza, de Bouba Djidda, le parc national de la Bénoué et la Réserve de faune du Faro qui avaient continuellement drainé une foule nombreuse des touristes depuis des lustres de l'Europe, de l'Amérique, d'Asie et de l'Afrique. Réputés pour leurs richesses écologiques, ces parcs et réserves avaient très peu cédé un pan de leur caractère attractif à la localité de Ngaoundéré. La plupart des touristes nationaux et internationaux qui débarquaient ici étaient tout simplement de passage et n'accordaient pas assez d'importance à un quelconque séjour à Ngaoundéré pendant longtemps. Mais curieusement depuis 2010, cette localité accueille de nombreux touristes et les héberge (SDRTLA[3], 2016). La courbe d'évolution des tendances de ces arrivées des touristes, montre une forte évolution depuis 2013 à ce jour. Cette situation a semblé faire augmenter le nombre des hôtels et de nombreux restaurants de classes dans les artères de la ville (SDRTLA, août 2016).

[3] Statistiques de la Délégation Régionale du Tourisme et des Loisirs de l'Adamaoua.

Figure 1: *Courbe d'évolution des arrivées des touristes à Ngaoundéré.*

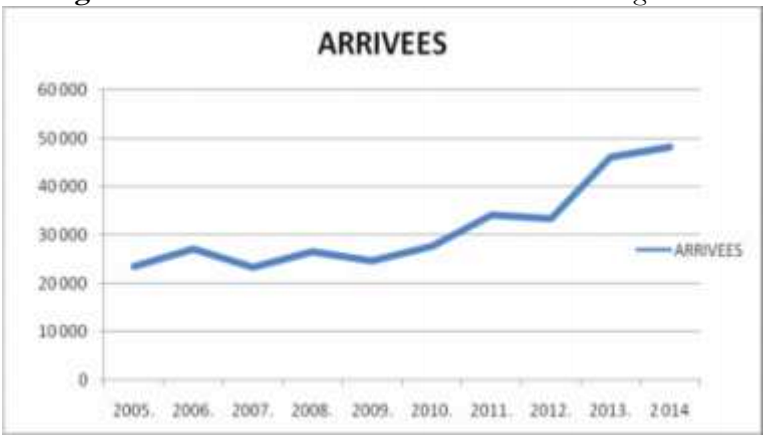

Source : *Délégation Régionale du Tourisme et de loisirs de l'Adamaoua, (déc. 2014).*

La question fondamentale qui se pose, vue les chiffres évoqués ici est de savoir, quel rapport existe-t-il réellement entre cette augmentation exceptionnelle des touristes à Ngaoundéré et l'augmentation des sites d'hébergement ? Cette situation est-elle le fait des répulsions des touristes des parcs et réserves du Nord et de l'Extrême-Nord cités plus haut, suite à l'insécurité causée par Boko Haram ou est-ce le fait d'une simple mutation économique de la localité et son attractivité? L'augmentation des touristes à Ngaoundéré est-elle le seul élément explicatif de l'augmentation du nombre des hôtels ici? Quelle est néanmoins l'incidence de l'augmentation des hôtels dans l'arrivée des touristes à Ngaoundéré au mieux, quel est l'impact de l'augmentation du nombre des hôtels à Ngaoundéré sur le développement du tourisme au niveau local? Cette augmentation est-elle liée au changement de dénomination des auberges et des motels au profit des hôtels ou est-ce le fait de la construction de nouveaux hôtels qui a fait augmenter leur nombre? Ces structures dites hôtels, sont-elles véritablement des établissements d'hébergement dignes ?

1.2. Méthodes, techniques et outils de recueil d'informations de terrain

✓ Les *observations directes de terrain*, les *levées des structures hôtelières sur le terrain au moyen du GPS*[4] et les *entretiens* avec certaines personnes ressources dans ces «hôtels», ainsi que les ***enquêtes*** menées auprès de certains responsables à la délégation régionale et départementale du tourisme et des loisirs de l'Adamaoua à Ngaoundéré, ont permis de constater premièrement qu'un ***hôtel «****est un établissement d'hébergement disposant d'au moins dix (10) chambres et plus » (Décret n°99/PM du 24 mars 1999 fixant les modalités d'application de la loi n°98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique).* A ce titre, toutes les auberges et les motels devaient, être inscrits comme hôtels. Or cette considération était antérieure à la loi n°2016/006 du 18 avril 2016. Du coup, les détenteurs des auberges et des motels étaient sommés de se conformer si non, leurs structures classées, établissements clandestins, surtout seraient sanctionnés par le payement des amandes, et menacés de fermeture par l'Etat.

✓ Globalement, le terrain a été le meilleur laboratoire pour nous situer dans le contexte de l'évolution du tourisme à Ngaoundéré, précisément concernant, l'offre et la demande touristique.

En effet, la demande en hébergement étant élevée, vue les statistiques et l'offre très faible vue la carte des hôtels dans cette ville, la première conclusion c'est que, la capacité d'accueil méritait d'être premièrement revue à la hausse. Chose qu'a d'ailleurs révélée, M. MALIK Diallo (DRTL, avril 2016), Chef service régional des Sites et Attractions touristiques de l'Adamaoua, lors de nos entretiens directs de terrain en 2012 et 2016. Cette évolution graduelle des arrivées des touristes, mentionnée plus haut à Ngaoundéré, s'illustre par la courbe suivante:

[4] Global Positionning System

Figure 2 : *Histogramme des arrivées et des nuitées des touristes à Ngaoundéré.*

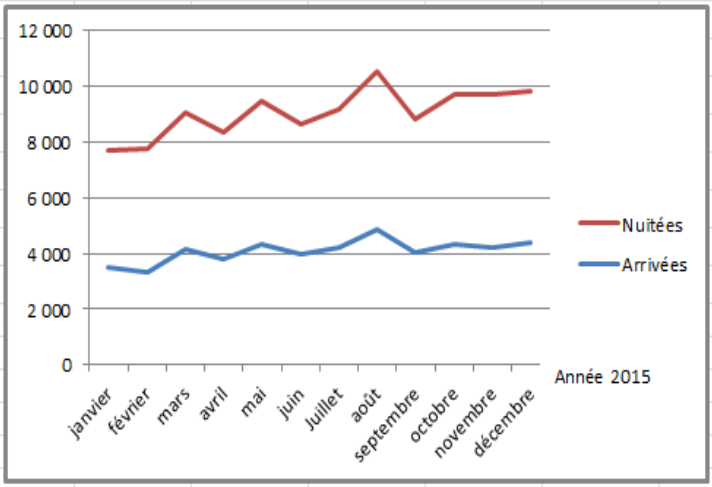

Source: *Délégation Régionale du Tourisme et de Loisirs de l'Adamaoua, (Août, 2016).*

En effet, le premier constat qui s'est dégagé des *observations directes de terrain jusqu'en fin août 2016*, c'est l'inadéquation qui existe entre l'évolution du nombre des touristes, ce qui est considéré comme activité touristique et leur hébergement effectif. La première grande mutation ou changement observé à Ngaoundéré est le « fait général de l'habitat et l'étalement urbain dans de nouveaux espaces bâtis ». De nouveaux quartiers ont vu le jour à moins de cinq ans entre 2012 et 2016. Soit environ cinq cent (500) maisons et plus bâties ou en construction autour du Mont Ngaoundéré en cinq ans seulement entre 2012 et 2016. La vieille ville a changé de visage en véritable cité-moderne en pleine construction. Le rythme de construction avait été évoqué par Tchotsoua (2006), qui relevait que, le taux de construction des maisons d'habitation était de 04,04% et les espaces à l'intérieur des réserves forestières sont désormais construits, faisant reculer ou faisant disparaître la forêt en marge de la règlementation en vigueur. Et l'occupation anarchique et clandestine des réserves de forêt a échappé au contrôle/répression du pouvoir public, accentuant les conflits fonciers dus aux ventes illicites des parcelles de terrain. Les conflits ont donné raison au désordre qui s'est installé dès 2012, malgré

l'interdiction de l'administration locale. La population a semblé augmentée dix fois plus que les prévisions faites (Cf. tableau suivant de Tchotsoua, 2006).

Tableau 1: Projections démographiques de l'Adamaoua par Tchotsoua (2006)

Départements	**Population urbaine**		**Population rurale**		**Population totale**	
	2010	**2020**	**2010**	**2020**	**2010**	**2020**
Vina	356 995	589 113	197 807	203 807	554 802	792 920
Djérem	235 901	478 196	69832	80390	305 733	558 586
Faro et Déo	56320	88 622	59 976	71 286	116 296	159 908
Mbéré	11268	174050	147039	156090	158307	330 140
Mayo-Banyo	57424	80879	103 304	126 979	160 728	207 858
Province	717 908	1410860	577 958	638 552	1 295 866	2 049 412

Source : *Statistiques prévisionnelles, Tchotsoua M., (2006).*

Cette localité dans la Vina, abrite plus de 1 020 000 âmes (Statistiques INS[5], 2012) et accueille des nombreux visiteurs (DRTL, 2016) comme précédemment évoqué.

1.3 Une des raisons fondamentales du nombre actuel des hôtels à Ngaoundéré

L'augmentation des populations de 431 357 (*SSGRA[6], 2013*) contre 356 995 en 2010 aurait forcément entraîné l'extension de la ville, par ricochet, l'investissement dans le logement.

L'occupation des espaces verts et la naissance de nouveaux quartiers témoigneraient de cette augmentation. C'est dans cette

[5] Institut National de la Statistique.

[6] Statistiques obtenues dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Adamaoua en 2013, lors de nos enquêtes de terrain.

dynamique évolutive que le Mont Ngaoundéré, un des sites d'escalade et d'observations touristiques, s'est trouvé en *«plein centre-ville »* en moins de quatre ans. L'habitat qui y est construit entre temps, est à la fois précaire et définitif. C'est dans cette mouvance également, qu'ont été construits « quelques nouveaux hôtels », mais le terrain a aussi révélé que les « nouveaux hôtels en construction » sont moins nombreux que les auberges simplement transformées en hôtels.

Or il est plausible de relever que la loi n°2016/006 du 18 avril 2016, régissant l'activité touristique et de loisirs au Cameroun, qui vient compléter et donner quelques détails de la *loi n°98/006 du 14 avril 1998,* redonne une nouvelle orientation au décret n°99/443/PM du 25 mars 1999. Depuis les années 1990 à 1999, les établissements d'hébergement dans les grandes villes étaient constitués à la fois des hôtels, des auberges et des motels. A Ngaoundéré par exemple, ces établissements étaient détenus essentiellement par les étrangers[7]. Les ressortissants du grand sud Cameroun, de l'Ouest et les libanais, étaient les seuls propriétaires et promoteurs des hôtels, des auberges et des motels en plus de l'Etat. Mais l'interdiction de fonctionnement des auberges dans les centres villes des régions et des départements au Cameroun, à partir de la loi n°98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique et son décret d'application de 1999 avec les cahiers de charge qui précisent les normes de construction et les pénalités qui accompagnent ces lois avec la loi n°2016/006 du avril 2016, il est à relever qu'une réelle révolution dans l'hébergement classique, a changé cette vieille tendance qui voulait que seuls les étrangers et surtout les chrétiens investissent dans les établissements hôteliers. De nouveaux investisseurs dans l'hôtellerie sont recrutés dans cette population, ce qui fait que le nombre des hôtels classés est passé de 14 en 2013 à 31 en novembre 2016. Mais ces statistiques ont suscité des interrogations. Nous nous sommes posés la question de savoir, si les auberges en ce laps de temps, ont été transformées ou érigées en hôtels à partir de cette loi de 2016 par leur démolition/reconstruction ? Ou s'agit-il tout simplement d'un changement de dénomination?

Une descente sur le terrain, effectuée dans la ville avec la nouvelle carte des hôtels obtenue de la Délégation Régionale du

[7] Personnes privées pas autochtones de Ngaoundéré ni de l'Adamaoua mais parce que vivant là, ont investi surplace dans l'hôtellerie et d'autres commerces.

Tourisme et de Loisirs de l'Adamaoua à Ngaoundéré en octobre 2016, nous a permis de situer ce dynamisme en trois points essentiels :

- **Résultats de la recherche :**

2.1. Les hôtels : solutions de la forte demande en hébergement des touristes

2.1.1- Les hôtels : un moyen d'effacer les auberges des centres villes

La mutation des hôtels fait distinguer, ***un changement de dénomination.*** Les auberges à Ngaoundéré, ont disparu peu à peu au profit des hôtels dès la promulgation de la loi n°2016/006 du 18 Avril 2016, surtout que le poids des sanctions et des amandes pèse sur leurs promoteurs. Ngaoundéré dans ce cas, par le coup de cette loi devra disposer désormais de trois hôtels trois étoiles (3*), TRANSCAM HOTEL, le Marhaba Hôtel et le nouveau venu l'hôtel Le QUEENS en construction. Les hôtels classés deux étoiles (2*) au nombre de neuf sont d'office maintenus et un hôtel dans cette catégorie est en construction. Les hôtels une étoile (1*) déjà opérationnels étaient au nombre de 12 alors que ceux autorisés de construction sont au nombre de sept (07). Donc par décret, Ngaoundéré compte 22 hôtels classés trois, deux et une étoile opérationnels et 09 autres sont en construction contre 31 auberges et des motels classés clandestins. Les sanctions induites par le fonctionnement des auberges et des motels au centre-ville de Ngaoundéré, a mis en exergue, l'épineux problème de leur transformation en hôtels.

En effet, les motels qui sont des établissements d'hébergement, sont plutôt autorisés de construction en bordure de certains grands axes routiers loin des centres-urbains, pour pallier aux problèmes d'hébergement des voyageurs, surtout des chauffeurs parce que fatigués, souhaiteraient se reposer pendant quelques minutes du fait des longs trajets parcourus et que la fatigue se ferait ressentir. Mais ces établissements existent en plein centre-ville de Ngaoundéré et les auberges tenues de disparaitre du centre-ville, au profit des hôtels ont changé simplement de noms, passant d'auberges à hôtels.

2.1.2. Les hôtels : des mutations de noms et non des structures.

Le nombre d'hôtels qui a augmenté à Ngaoundéré est en premier lieu, le changement de dénomination d'auberges en hôtels alors que l'épineux problème de la capacité d'accueil est restée intacte, sans grand changement et des interrogations persistent. Comment juguler le grand nombre de personnes qui arrivent à Ngaoundéré face au changement de dénomination qui ne résout pas la capacité d'accueil et d'hébergement ? Il faut dire que les vrais hôtels en termes de qualité n'atteignent pas 05 sur les 30 répertoriés. On est simplement passé des auberges en hôtels sans véritable construction de maisons appropriées.

- Le deuxième changement constaté à Ngaoundéré, est celui de la *catégorie des promoteurs des établissements hôteliers et des auberges*. Par le biais des enquêtes de terrain aux questionnaires et des entretiens directs, nous avons constaté que la construction d'un hôtel et sa mise en service n'est plus la seule affaire des chrétiens, ressortissants du Sud, de l'Ouest Cameroun et des expatriés libanais. Les promoteurs des établissements d'hébergement ces cinq dernières années se recrutent désormais et de plus en plus parmi les musulmans. L'investissement dans ce domaine connaît une réelle extension depuis bientôt quatre ans avec les nouveaux promoteurs tels que BABBA Hamadama, ABDOURAMANE, ALH Ibrahima, MOUSSA, OUMOL HERR, ABBA Dahirou, AOUDOU Hamayadji, OUSOUMANOU Abba et ABOUBAKAR Siddiki. La nouvelle élite locale qui dispose des moyens financiers, semble avoir de mieux en mieux compris l'importance de l'investissement dans l'immobilier. Et les établissements d'hébergement, de restauration et de loisirs voient de plus en plus le jour sous de nouveaux hospices. Le commerce et l'élevage sont accompagnés progressivement par d'autres activités rentables comme, l'hébergement public, la restauration et les maisons d'habitation destinées à la location mensuelle. La construction des hôtels va au rythme de l'habitat, tant il est vrai que la construction des hôtels ne va pas à la même vitesse ou au même rythme que les maisons d'habitation construites, mais ces mutations sont assez remarquables. On investit de plus en plus dans l'immobilier c'est-à-dire dans la construction des maisons d'habitation à but locatif. L'espace accueille cet investissement visible.

- **Les mutations des hôtels dans l'espace**

Ces mutations s'observent dans l'occupation de l'espace dans la ville de Ngaoundéré, à travers quelques hôtels construits dans les anciens comme dans les nouveaux quartiers. En fait, il y a au moins un hôtel dans certains quartiers aujourd'hui mais ce n'est pas encore de vrais hôtels respectant les normes et les cahiers de charges en vigueur en la matière. Depuis 2013 par exemple, avec la nomination des responsables dans certains postes de responsabilité à la Délégation Régionale et Départementale du Tourisme et de Loisirs de l'Adamaoua et de la Vina, les établissements hôteliers ont semblé faire l'objet de contrôle minutieux et permanant des responsables en charge de ce secteur, avec pour objectif, de faire respecter les normes de construction et leur mise en service effectivement. A ce niveau, il n'y a pas assez de dérogation à la règle. La construction ou la transformation des établissements d'hébergement existant a semblé respecter les normes en vigueur. Mais reste la relation qui existe entre l'augmentation du nombre des hôtels et l'augmentation de la capacité d'accueil. Les nouveaux promoteurs des hôtels ont-ils qualité de le faire vue la loi n°2016/006 régissant l'activité du tourisme et de loisirs au Cameroun et les normes stipulées dans cette loi?

En effet, en fin novembre 2016, les statistiques des arrivées des touristes ont permis de constater que le nombre des visiteurs à Ngaoundéré a augmenté sans cesse malgré qu'à côté, il y a eu la peur nourrie par l'insécurité due à Boko Haram à l'Extrême Nord, l'insécurité dans les localités frontalières Est de l'Adamaoua et l'insécurité dans la ville même de Ngaoundéré et ses environs. Les incursions des coupeurs de routes sont récurrentes avec certaines prises d'otages. A l'intérieur de la ville même, quelques cas d'agression à arme blanche ou au couteau et au marteau, sont monnaies courantes. Les agressions à ciel ouvert en journée sont pourtant découragées par la présence des forces de l'ordre et de sécurité, mais quelques cas sont signalés, échappant au contrôle des forces de l'ordre et de sécurité. La question qui se dégage est donc de savoir, qu'est ce qui explique en fin de compte, les grands changements à Ngaoundéré en ce qui concerne l'augmentation des touristes mais surtout le nombre des hôtels?

1.2. L'allègement de la pression administrative dans le secteur hôtelier

➢ La libéralisation du secteur hôtelier par l'Etat, explique en partie la montée de nouveaux promoteurs dans ce secteur. Ces nouveaux acteurs se recrutent essentiellement parmi les détenteurs du capital financier. La seule arrivée massive des touristes ne justifie pas à elle seule, le recours massif des promoteurs des établissements d'hébergement dans ce secteur. Quel est l'apport financier des arrivées massives des touristes à Ngaoundéré, qui influencerait le recours à la construction des hôtels? Il est vrai que dans la loi n°98/006 évoquée plus haut, un hôtel une, deux, trois, quatre ou cinq étoiles, est un établissement d'hébergement disposant d'un minimum de dix chambres et plus. Selon le confort, un hôtel classé peut accueillir des usagers pour des nuitées payantes de 10 000 à plus d'un million de francs CFA. Un simple calcul dans ce sens aurait amené les détenteurs des moyens financiers à se reconvertir et à faire dans l'hôtellerie et à la promotion des hôtels. Mais l'Etat garant de ce secteur tire encore la ficelle vers le bas et la ficelle est encore rigide mais légèrement relâchée pour permettre à de nouveaux investisseurs, d'évoluer dans ce secteur d'activité.

Une autre raison qui justifierait ces mutations serait en outre, les « mesures d'accompagnement » créées par les lois de 1998, son décret d'application de 1999, la loi n°2016/006 du 18 avril 2016 et l'assouplissement des taxes d'exploitation des établissements d'hébergement à l'origine de la nouvelle ruée des promoteurs dans le secteur. D'après cette loi de 1998, il faut avoir un diplôme en hôtellerie, un BTS ou avoir une expérience d'au moins cinq ans dans ce domaine pour prétendre ouvrir et faire fonctionner un établissement d'hébergement. Il ne suffit pas d'avoir une licence ou d'un master en tourisme pour devenir promoteur d'un établissement hôtelier, dans une société en pleine expansion comme c'est le cas à Ngaoundéré, il faut présenter certains documents attestant, la maîtrise des activités du secteur mais surtout, une expérience dans le domaine. En réalité, par effet d'entraînement, certaines villes capitales régionales au Cameroun comme Ngaoundéré, cherchaient à s'arrimer à la modernité, surtout que l'Etat encourageait l'initiative privée. Et l'annonce de l'organisation

du CHAN et de la CAN[8] en 2016 et 2019 dans certaines villes du Cameroun (Yaoundé, Douala, Limbé, Bafoussam et Garoua), ont fait prendre à l'Etat, la conscience de la situation déplorable en matière d'établissements hôteliers. Les statistiques ont fait état de la situation criarde actuelle du faible nombre des hôtels dans les villes. La demande est grande alors que l'offre est faible. La capacité d'hébergement est faible du fait que de nombreux hôtels n'étaient pas dans les standards internationaux en matière d'hygiène, de salubrité et de confort et nombreux sont inadaptés. La capacité d'accueil, faible, a mis en nue les établissements d'hébergement de mauvaise qualité. Dans les centres villes, il y a plus d'auberges que d'hôtels. Or la conjoncture économique a fait que, les établissements d'hébergement fonctionnaient pour la plus part de temps, dans la clandestinité que dans les normes. A Ngaoundéré comme partout ailleurs, le nombre d'auberges était plus élevé que les simples hôtels de première classe ou les hôtels une 1 (*) étoile et le nombre de chambre minimale requise qui est de 10 (Décret d'application n°99/443/PM du 25 mars 1999 de la loi de 1998). Les grands changements observés sur le terrain montrent que, le nombre d'hôtels augmente à Ngaoundéré parce que certaines auberges sont tout simplement transformées en hôtels. C'est un changement de dénomination ou d'appellation, qu'une réelle transformation de la structure en établissement hôtelier par la démolition des structures existantes et la construction de nouvelles, selon les normes en vigueur.

- ✓ **Discussion des résultats :**

A côté des changements évoqués plus haut, une descente exploratoire de terrain, effectuée en octobre 2016 a permis de constater qu'il existe aussi, des hôtels de classe et de catégorie trois étoiles*** comme le QUEENS hôtel en constructions, des travaux d'investissement menés dont l'objectif est de bâtir des grands hôtels à Ngaoundéré pour pallier aux problèmes d'hébergement des touristes. TRANSCAM Hôtel reste le seul véritable établissement hôtelier bien construit, à l'abri des bruits et des nuisances urbaines. Ne faisant pas dans l'apologie des hôtels, l'augmentation des visiteurs dans les chambres d'hôtels et d'auberges à Ngaoundéré n'est pas le fait de l'augmentation du nombre des touristes mais la réponse aux besoins de

[8] Coupe d'Afrique des Nations.

l'augmentation des populations et de la capacité à accueillir le grand nombre des personnes de passage dans la ville. L'augmentation des hôtels est aussi le fait de la promotion de ce secteur par l'Etat à travers ses services administratifs en région. Et les hôtels deviennent enfin nombreux parce que la population augmente et les touristes passent de plus en plus par cette localité en séjournant dans certaines structures en place.

Aucune donnée statistique n'a été exploitée et devant permettre d'affirmer que l'augmentation des hôtels a permis d'améliorer le tourisme à Ngaoundéré puisque les statistiques des ventes nettes et des nuitées ont essentiellement portées sur les périodes antérieures à cette étude. Le croisement des données n'a pas été fait pour mieux édifier sur les différentes retombées financières que cela pourrait générer pour les municipalités locales. Mais, le fait remarquable c'est que de nombreuses auberges ont changé de nom en hôtel et ne change en rien, la qualité des services, l'hygiène et la salubrité des locaux et la capacité d'accueil. Il faut que l'Etat se penche sur cet épineux problème, en vue de limiter les dégâts en matière de sécurité des touristes et de valoriser comme il se doit, l'immense potentiel touristique de la localité aux plans naturel et culturel.

Conclusion

Tout compte fait, il y a une relation étroite entre l'augmentation des touristes à Ngaoundéré et l'augmentation des hôtels. La disparition progressive des auberges et des motels dans la ville, entraîne un revirement de situation et une réelle reconversion des auberges en hôtels avec la montée de nouveaux promoteurs de ces établissements d'hébergement, nouveaux investisseurs dans le secteur. C'est une chose positive concernant l'accueil des touristes même si des préoccupations demeurent encore quant à la sécurité, à l'hygiène et la salubrité des locaux pour les touristes qui sollicitent un hôtel pour leurs séjours. Les statistiques ne sont pas fiables et reflètent la réalité de l'incapacité du milieu à faire plein d'œuf dans l'accueil et l'hébergement des touristes. A la question de la relation fondamentale entre le touriste et l'objet du tourisme, nous pensons qu'il conviendra de mener davantage des réflexions sur la question, en vue de confirmer ou d'infirmer au plan matériel, ce que le touriste emporte avec lui comme plu value après son séjour, mais surtout, s'intéresser au développement du tourisme durable

avec le projet STEP de l'OMT. Sans tirer à boulet rouge sur les chiffres évoqués, nous focalisons notre attention sur les chiffres, aux informations de terrain et mènerons d'autres investigations qui nous amèneraient à détecter qui est véritablement touriste dans ces chiffres et qui ne l'est pas? Dans cette analyse, le constat c'est que Ngaoundéré connaît ces cinq dernières années, de mutations en ce qui concerne l'augmentation du nombre des d'hôtels et des restaurants classés. Le nombre croissant des visiteurs « touristes » conforte cette situation. La disparition progressive des auberges du centre-ville de Ngaoundéré a une incidence sur l'augmentation du nombre des hôtels. Mais l'augmentation des hôtels n'est pas le principal facteur d'attraction en masse des touristes. Elle est en fin de compte, un facteur émulateur des arrivées massives des touristiques si d'autres attractions touristiques sont valorisées et promues. Existe-il à Ngaoundéré, des éléments d'attraction touristique en dehors des sites touristiques classiques connus tels que les chutes et les rapides, les grottes, les lacs de cratère, les montagnes et le paysage naturel et non encore valorisés? L'augmentation des hôtels à Ngaoundéré doit se faire selon les normes en vigueur et être un facteur favorable au développement du tourisme.

Références bibliographiques:

Annexe I, mai 2007, Normes de classement des établissements d'hébergement; Rapport «séminaire de formation des inspecteurs pour le classement et reclassement des établissements de tourisme », document du participant, 29 pages.

Décret n° 99/443/PM du 25 mars 1999, Fixant les modalités d'application de la loi n°98/006 du 14 avril 1998 relative à l'activité touristique.

Georges, C., et al., 1986, *L'aménagement touristique*, 2ème Edition, Presses Universitaires de France, Boulevard Saint-Germain, Paris, 127 pages.

Hendélé, J., 2007, *Etude en vue de l'aménagement touristique du lac Tison à Ngaoundéré dans l'Adamaoua (Cameroun).* Mémoire de Maîtrise, Université de Ngaoundéré-FALSH, 105 pages.

Hendélé, J., 2008, *Paysage géomorphologique et tourisme dans l'Adamaoua : cas des lacs Mbalang, Tison, Ngaoundaba, les chutes de Tello et le Mont Ngaoundéré*, Mémoire de D.E.A, Université de Ngaoundéré-FALSH, 75 pages.

Hendélé, J., 2020, *Géomorphologie et aménagement touristique: l'exemple des géosites/géotopes et des géomorphosites du plateau de Ngaoundéré dans l'Adamaoua (Cameroun),* Université de Yaoundé I, FALSH-Géographie, 380 pages.
Loi n°98/006 du 14 avril 1998, Relative à l'activité touristique au Cameroun.
Loi n°2016/006 du 18 avril 2016, Régissant l'activité touristique et de loisirs au Cameroun.
Rapport, D.R.T.L. de l'Adamaoua, août 2016, *Réactualisation de la carte hôtelière de la région*, Extrait des données du département de la Vina, 07 pages.
Rapport annuel *des activités touristiques de la région de l'Adamaoua de 2000 à 2010*, 56 pages.
Rapport annuel *des activités touristiques de la DRTL de l'Adamaoua de 2012 à 2015 et de Janvier à août 2016*.